

Cahiers du CRINI

ISSN : 2741-5511

Éditeur : Nantes Université

6 | 2026

Foules bigarrées au Moyen Âge

Langues bigarrées au Moyen Âge : langues de spécialité comme expression d'un groupe ?

Nolwena Monnier

 <https://cahiers-du-crini.pergola-publications.fr/index.php?id=757>

DOI : 10.56078/cahier-du-crini.757

Référence électronique

Nolwena Monnier, « Langues bigarrées au Moyen Âge : langues de spécialité comme expression d'un groupe ? », *Cahiers du CRINI* [En ligne], 6 | 2026, mis en ligne le 30 mars 2026, consulté le 03 avril 2026. URL : <https://cahiers-du-crini.pergola-publications.fr/index.php?id=757>

Droits d'auteur

Licence Creative Commons – Attribution – Pas d'Utilisation commerciale – Pas de Modification 4.0 International – CC BY-NC-ND 4.0

Langues bigarrées au Moyen Âge : langues de spécialité comme expression d'un groupe ?

Nolwena Monnier

PLAN

1. Les parliers
 2. Du glossaire spécialisé au glossaire généraliste
 3. Les chroniques au service de la langue de spécialité ?
 4. Échanger, oui, mais quoi ?
- Conclusion

TEXTE

- 1 Le terme de « langues de spécialité » est relativement récent puisqu'il date des années 1970 (Galisson & Coste, 1976). Il a été depuis largement discuté et étudié par la communauté scientifique tant du point de vue des différentes spécialités (droit, science, ingénierie, etc.) que de divers dispositifs comme l'EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère), par exemple. La création de plusieurs sociétés savantes, telles le GERAS (Groupe d'Enseignement et de Recherche en Anglais de Spécialité), le GERES (Groupe d'Enseignement et de Recherche en Espagnol de Spécialité) ou encore le GERALS (Groupe d'Enseignement et de Recherche en Allemand de Spécialité), montre une indéniable dynamique de recherche dans ce domaine. La co-organisation par le Lairdil et le CEMA en 2017 du premier colloque international intitulé *Langues de spécialités dans l'histoire* a démontré que la notion elle-même remonte bien plus loin dans l'histoire de l'humanité.
- 2 Mais qu'entend-on exactement par « langues de spécialité » ? Les langues de spécialité recouvrent différents éléments. Ce sont bien sûr en premier lieu des termes, des expressions, caractéristiques d'un ou de plusieurs métiers. Elles regroupent également des pratiques linguistiques spécifiques à une pratique professionnelle, quel que soit son secteur d'activité. Enfin, au-delà de la langue elle-même, les

langues de spécialité incluent également des éléments interculturels qui correspondent à une fonction, à des compétences spécifiques et/ou à un cadre juridique distinct. Elles peuvent concerner tous les domaines : ainsi trouve-t-on une langue de spécialité dans des domaines aussi variés que la médecine, le droit, le commerce ou encore l'artisanat, parmi beaucoup d'autres. Cette multiplicité de métiers permet de trouver une ou des langues de spécialités dans une multitude de documents bigarrés. Traités, contrats, lois, modes d'emploi, journaux ou encore lettres diplomatiques peuvent ainsi devenir des sources inépuisables présentant des exemples de langues de spécialité.

- 3 Tous ces documents écrits regorgent sans nul doute de nombreuses acceptions professionnelles. Mais, dans une société médiévale fortement fondée sur l'oralité, où allons-nous être en mesure de trouver cette langue de spécialité fortement dépendante de l'écrit ? Pouvons-nous envisager qu'elle puisse être l'expression du groupe, de la foule, qui l'utilise au quotidien ? Ce sont ces questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans les pages qui suivent. Dans ce but, plusieurs pistes vont être empruntées. Cet article est en effet une étude exploratoire qui va permettre d'ouvrir plusieurs pistes de recherche dans cette discipline peu étudiée que sont les langues de spécialité au Moyen Âge. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux parliers, à leur fonction et à leur utilité sur un chantier de construction. Nous nous tournerons également vers les glossaires pour tenter d'y repérer des traces de langues de spécialité. Nous examinerons ensuite les chroniques historiques afin de voir si certaines contenaient une ou des langues de spécialité. Enfin, nous concentrerons notre attention sur une activité en particulier, celle du commerce, et plus spécifiquement celui du pastel.
- 4 Le travail présenté dans cet article n'est que l'ébauche d'un long processus de recherche qui donnera lieu à plusieurs publications dans les années à venir, et pose les jalons indispensables à une réflexion plus approfondie sur le sujet des langues de spécialité au Moyen Âge.

1. Les parliers

- 5 Le Moyen Âge est une période particulièrement propice aux grands chantiers. Après la chute de l'Empire Romain et quelques siècles d'invasions dites « barbares », la relative stabilité des dynasties européennes a permis à la population de s'installer durablement d'un point de vue géographique et matériel. De constructions en bois peu solides et fragiles, on passe à la pierre, durable et plus prestigieuse. Châteaux ou cathédrales, ces chantiers étaient entrepris sur ordre du roi lui-même, de ses nobles (du plus grand jusqu'au plus petit seigneur), des archevêques et évêques œuvrant à la christianisation des îles Britanniques (de la toute fin du ^{vi}^e siècle au début du ^{vii}^e siècle) mais aussi des responsables administratifs des nouvelles villes franches qui se développèrent tout particulièrement à partir du ^{xii}^e siècle. À cette époque, tout le monde construisait. On trouve ainsi trente-huit cathédrales médiévales en Angleterre et une multitude de châteaux (plus de huit cents), sans compter certainement les centaines qui ne subsistent plus, ou dont il reste si peu. Tous ces chantiers réunissaient une foule d'artisans et d'ouvriers, spécialistes de métiers aussi divers que forgerons, tailleurs de pierre ou encore charpentiers ou sculpteurs.
- 6 Diverses études ont démontré l'existence de ce que l'on nomme aujourd'hui la « mobilité professionnelle ». En effet, au gré des chantiers, les travailleurs se déplaçaient, non seulement au sein d'une même entité géographique (seigneurie, comté, duché, royaume) mais également d'une entité géographique à l'autre, créant ainsi un premier Espace Économique Européen¹ dans lequel les compétences voyageaient. Vermès et Harlaut (2016) estiment que seuls 5 % à 10 % des travailleurs sur les chantiers européens étaient des locaux. Ainsi peut-on trouver par exemple, en 1287, sur le chantier de construction de la cathédrale d'Uppsala en Suède, des ouvriers venant de Paris (Loven, 2009). L'architecte de la cathédrale, Étienne de Bonneuil, était lui-même français. On sait également que celui que les chercheurs ont appelé « Maître de Cabestany », faute de connaître sa véritable identité, était originaire des Pyrénées-Orientales mais a été actif en Catalogne, en Navarre et jusqu'en Toscane (Pressouyre, 1971). Ces quelques exemples montrent la mobilité professionnelle de ces artisans, dont la réputation pouvait apparemment dépasser les frontières

de leur territoire de naissance et/ou d'activité. On peut donc en déduire que de nombreuses langues étrangères étaient présentes sur les chantiers de construction à travers l'Europe.

- 7 Mais quelles furent ces langues ? Comme pour beaucoup de sources médiévales écrites, la grande majorité des documents fut rédigée en latin, *lingua franca* avant toute autre (Carruthers, 2018). Le latin était la langue de l'écrit, liturgique notamment, mais elle était également parlée, à l'égal d'autres langues (*Dictionary of Medieval Latin from British Sources*). Ce double statut de certaines langues permet de mieux comprendre l'usage de ces mêmes langues, passant du statut de langue vernaculaire uniquement utilisée oralement à celui de langue vernaculaire digne d'être écrite puisqu'elle devenait utile à de grandes œuvres, en l'occurrence la construction de cathédrales. On peut ainsi trouver quelques documents en occitan, notamment au collège des Bernardins à Paris (construit dans la première partie du XIII^e siècle), ou encore en picard. Ces documents attestent sans aucun doute possible de l'origine des travailleurs présents sur ces chantiers. Mais la tradition médiévale reste une tradition orale, tout particulièrement sur les chantiers. C'est alors qu'un nouveau métier émerge, celui de « parler ». Le terme est utilisé en Allemagne et en France au XIII^e siècle. Il est toutefois difficile d'en déterminer la première occurrence. En 1459, « parler » apparaît dans les *Statuts de Ratisbonne*, document approuvé par l'empereur Maximilien en 1498. Ce document fait référence à tous les acteurs des chantiers de construction au Moyen Âge.
- 8 Le parler n'est pas à proprement parler un traducteur puisqu'il ne fait pas passer un texte d'une langue à une autre. Il n'est pas non plus un interprète puisqu'il ne traduit pas littéralement les paroles d'une personne pour une autre. La fonction du parler est née d'un besoin : permettre à tous, quels que soient leur statut et leur métier, sur un même chantier de construction, de communiquer, et donc de se comprendre, pour atteindre un même but, alors que différentes langues se croisent en un même lieu. C'est la naissance d'un nouveau métier, d'un nouveau statut et donc d'une nouvelle langue à la croisée de plusieurs. Ce nouveau métier implique en effet la maîtrise de plusieurs langues et/ou dialectes en fonction de la provenance géographique des divers acteurs du chantier, de l'architecte aux artisans en passant par les maîtres d'œuvre et les commanditaires. La

circulation des artisans appelle des rencontres linguistiques mais également la circulation de nouvelles techniques d'un chantier à l'autre. Peut-on par là même trouver trace d'une langue de spécialité – d'un lexique spécifique – liée à ces nouvelles techniques ?

- 9 Si cette langue existe, où peut-on la trouver ? Par définition, le métier de parler était un métier de l'oralité. Il ne nous est pas parvenu de documents tels que des contrats ou des lettres décrivant cette activité bien particulière. Quel type de témoignages peut-on alors considérer comme crédible ? Il serait pertinent de se lancer à la recherche de glossaires ou de dictionnaires spécialisés. Ces ouvrages ont-ils existé ? Ont-ils disparu ? Nous ne pouvons le savoir. Nous avons exploré des glossaires généralistes pour tenter d'y relever les marques d'une langue de spécialité car nous n'avons pas trouvé trace de glossaires de spécialité.

2. Du glossaire spécialisé au glossaire généraliste

- 10 Les premiers glossaires datent du ^{vi}e siècle, donc du tout début du Moyen Âge. Par définition, les glossaires sont des dictionnaires bilingues, qui ne donnent pas la définition d'un mot mais son équivalent dans une autre langue. Ils peuvent tout aussi bien être généralistes que thématiques, abordant la médecine, les sciences ou encore la théologie. Si le latin y tient une place prédominante, d'autres langues peuvent y être présentes : grec, vieil-anglais ou encore vieux haut allemand (*Althochdeutsch*), par exemple. Les glossaires contenant des termes professionnels faisant défaut, nous avons tenté de relever ces termes en question dans des glossaires généralistes.
- 11 Notre choix du glossaire d'Épinal tient à son caractère particulièrement innovant pour l'époque. Il convient de débiter par quelques éléments de contexte. Le glossaire d'Épinal (Bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal, MS 72 P/R) fut rédigé en latin et en vieil-anglais. Il est considéré comme le plus ancien recueil de données en anglais puisqu'il date de 734. Il fait partie des très nombreux manuscrits produits par les ateliers de Northumbrie à l'époque médiévale, qui connut une période faste de production de manuscrits enluminés, dont le célèbre *Gospel de Lindisfarne*. Le glossaire d'Épinal, quant à

lui, mesure trente-trois centimètres sur vingt-quatre et demi. Chaque feuillet est composé de six colonnes de trente-huit ou trente-neuf lignes chacune. Enfin, les chercheurs ont démontré qu'il avait été copié dans son intégralité par une seule et même personne (Lowe, 1953, 18). Ils ont également établi que ce glossaire était particulièrement proche du celui d'Erfurt – au centre de l'Allemagne actuelle – mais également du *Corpus Glossary* abrité par la *Parker Library* (*Corpus Christi* de Cambridge), puisque ce dernier intègre l'*Épinal-Erfurt Glossary*, compilé à l'abbaye de Malmesbury à partir des deux manuscrits d'origine, puis enrichi de nouvelles entrées. Enfin, il serait également proche du glossaire de Leyde datant d'environ 800 et copié à l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse actuelle. Ce dernier contient deux cent cinquante entrées en vieil-anglais.

- 12 Sur les trois mille deux cents inscriptions contenues dans le glossaire d'Épinal, entre un quart et un tiers sont en vieil-anglais. Ce sont ces inscriptions en particulier que nous allons analyser pour répondre à la question suivante : peut-on trouver des termes appartenant à une langue de spécialité dans ce glossaire et notamment en langue vernaculaire, ici, le vieil-anglais ?
- 13 Nous avons commencé notre analyse par ordre alphabétique. Sur les cinq cent vingt-neuf termes que contient la section concernant la lettre A, cinquante-huit sont des termes techniques qui peuvent être apparentés à un métier. Les termes en lien avec la nature et l'agriculture n'ont pas été relevés car ce sont des pratiques anciennes ne relevant pas d'un vocabulaire professionnel spécifique. Les termes renvoyant à l'outillage ou à des techniques d'agriculture auraient été conservés. Néanmoins, pour la lettre A, aucun terme relatif aux pratiques, instruments et méthodes agricoles n'a été trouvé. L'analyse des mots commençant par d'autres lettres permettra, peut-être, de mettre en évidence une langue de spécialité liée à l'agriculture. Cette analyse est le début d'un long projet de recherche lexicale dans ce domaine et donnera lieu à un prochain article.
- 14 Quelle est la nature des données obtenues grâce à ce relevé ? Sur ces cinquante-huit termes techniques, douze ont une traduction du terme en vieil-anglais. Le tableau 1 ci-dessous reprend les différents termes latins et vieil-anglais avec leur équivalent en français moderne :

Tableau 1 : Termes techniques en latin, vieil-anglais et français

Ref	Latin	Vieil-anglais	Français
A8	argillus	thohae (þō)	agile blanche
A22	arula	herth (heorþ) fyrpannae (fȳr-panne)	foyer
A58	aplustra	giroedro (ge-rēþru)	rame/aviron
A88	arpago	auuel (āwel) clauuo (clawu)	crochet
A148	accearium	steeli (stȳle)	acier
A156	aluium	aldot (*ealdop)	tasse/coupe
A157	aluiolum	meeli (mæle noun)	bol
A206	actionabatur	scirde (scīran)	rendre public
A211	anuoega ueridae	anuueg (onweg) aferidae	emporter/transporter
A213	ad expensas	nyttum (nytt noun)	faire des dépenses/profits
A215	adsessore	fultemendum (fultuman)	un aide/un assistant
A244	antemna	segilgaerd (segl-gyrd)	chantier naval

Source : Nolwena Monnier

- 15 Après avoir été relevés, les termes ont été classifiés par thème. Trois thématiques ont été retenues pour la lettre A : artisanat, commerce et politique/lois. Sans contexte précis dans le glossaire, il est parfois difficile de définir exactement la catégorie à laquelle peut appartenir un mot. On trouve ainsi la classification suivante dans ce deuxième tableau :

Tableau 2 : termes techniques répartis par thématique

Artisanat	Commerce	Politique/lois
argile blanche, acier	chantier naval	rendre public
tasse/coupe, bol	faire des dépenses/profits	
foyer		
crochet	crochet	

Source : Nolwena Monnier

- 16 Que peut-on déduire de ce premier relevé ? Tout d'abord, les termes techniques ne représentent qu'un tout petit peu plus de 20 % des

termes en vieil-anglais. Le glossaire d'Épinal n'étant pas un glossaire spécialisé, cette proportion de 20 % apparaît significative. Ultérieurement, nous nous attacherons à vérifier si cette proportion reste sensiblement la même ou varie d'une lettre à l'autre. Par ailleurs, cette étude, que nous amorçons, confirme l'existence des termes spécifiques en vieil-anglais liés à une pratique professionnelle. Certains termes peuvent être difficiles à catégoriser de façon stricte par manque de contexte comme, par exemple, « crochet ». Parle-t-on ici de la fabrication d'un objet ? Ceci nous inciterait à classer le terme dans la thématique de l'artisanat. En revanche, si le mot réfère à l'usage que l'on faisait de l'objet, il désigne l'activité commerciale puisqu'on pourrait imaginer que ce crochet servait à suspendre des marchandises (comme des sacs, par exemple) dans un bateau ou un chariot de transport ou encore dans une boutique pour la vente, voire le stockage.

- 17 Ce relevé n'est bien entendu qu'une première étape dans un travail de classification et d'analyse plus vaste à venir. Après avoir répertorié tous les termes spécialisés pour chacune des lettres du glossaire, nous tenterons de déterminer si ces termes étaient utilisés au quotidien. Nous chercherons alors dans les textes si ces termes ont été employés de manière récurrente afin d'évaluer leur fréquence et leur impact sur la société médiévale et pour les professionnels de l'époque. Existe-t-il des termes spécifiques qui seraient utilisés tels quels dans des documents, sans traduction parce qu'ils sont signifiants pour les spécialistes, voire pour la grande majorité de la population car passés dans le langage courant ? Ces termes peuvent avoir été utilisés dans de nombreux types de documents : contrats, lettres privées ou commerciales, actes de la vie civile mais aussi dans les chroniques. C'est sur ces dernières que nous concentrerons à présent notre attention.

3. Les chroniques au service de la langue de spécialité ?

- 18 Les chroniques sont un matériau particulièrement riche puisqu'elles traitent non seulement de l'histoire du royaume, mais aussi des faits contemporains de leur écriture. Elles abordent ainsi une quantité de thématiques couvrant un large spectre, des relations familiales ou

politiques, à la vie quotidienne, aux éléments géographiques jusqu'aux faits religieux. L'examen attentif de termes en langue étrangère dans un certain nombre de chroniques du XII^e siècle apporte un éclairage précieux à cette présente étude. Sur la trentaine de chroniques historiques et contemporaines des îles Britanniques précédemment analysées, il s'avère que l'énorme majorité a été rédigée en latin. Or, elles contiennent toutes sans exception des mots dans d'autres langues, comme l'indiquent les noms communs en français, en vieil-anglais, en breton, en danois ou encore en grec, en plus des dizaines de noms propres de lieux ou de personnages historiques. Certains de ces noms communs sont des termes techniques à rapprocher de thématiques professionnelles, ainsi que l'illustrent les exemples qui suivent.

- 19 William of Malmesbury, né en Angleterre dans le Wiltshire en 1095 et mort en 1143, est un chroniqueur anglo-normand particulièrement prolifique, auteur de trois ouvrages principaux : la *Gesta Regum Anglorum*, histoire des rois anglais achevée en 1125 dont le récit s'étale de 449 à 1125, une histoire des évêques anglais, terminée, elle aussi, en 1125 et une « histoire nouvelle » datant des années 1140, dans laquelle le chroniqueur reprend son récit de l'histoire des rois anglais qu'il poursuit là où il s'était arrêté, de 1128 à 1142. Une histoire de l'abbaye de Glastonbury, où il s'était rendu dans les années 1130, des vies de saints et une histoire de sa propre abbaye complètent son œuvre.
- 20 Nous pouvons trouver dans la *Gesta Regum Anglorum*, le passage suivant traduit par Mynors, Winterbottom et Thomson : « ces taxes qui sont appelés *Witereden* [...] » (II.2). Le terme est utilisé tel quel par le chroniqueur : il n'en donne aucune traduction ni ne fournit la moindre explication. Le contexte permet d'établir que l'on parle de taxe et que le mot est d'origine saxonne. Cette absence d'explication et/ou de traduction est-elle la preuve que le mot était connu et compris de tous ? On peut le supposer. Quoi qu'il en soit, il décrit un élément précis et technique qui correspond à la culture anglo-saxonne et à son organisation propre, et dont on ne peut certainement pas donner de traduction stricte. On peut retrouver ce même terme à deux reprises dans le *Domesday Book*, à l'année 835 à l'entrée *Egbert* et à l'année 842 à l'entrée *Aethelwulf*. Le mot apparaît également dans le *Codex Diplomaticus Aevi Saxonici*, recueil d'une variété

de documents saxons disséminés dans plusieurs bibliothèques à travers l'Angleterre et compilés entre 1839 et 1848.

- 21 Il est nécessaire de s'intéresser à présent à l'étymologie du mot *Witereden* afin de mieux l'appréhender. *Witereden* vient du saxon *Wite* qui signifie « punition, amende ». *Wite* ou *Witfree* désignaient des privilèges accordés aux *portsmen*. Les *portsmen* étaient les habitants des *Cinque Ports* anglais, à savoir Sandwich, Dover, Hythe, New Romney et Hastings, tous très proches géographiquement les uns des autres et situés au sud-est de l'Angleterre. Ces cinq ports ont ensuite grandi en une confédération de quatorze ports après la conquête normande de l'Angleterre. Leur rôle était essentiel à la défense du royaume, raison pour laquelle, sans nul doute, des exemptions de taxes ont été accordées. *Witerden* désigne alors une taxe pour les West-Saxons, imposée par le Conseil public du royaume, appelé *Witenagemot*. Il est fort probable que la population, tout spécialement celle des *Cinque Ports* mais certainement pas exclusivement, avait connaissance de ce terme et de ce qu'il représentait en matière de taxation. Il peut être facilement relié à la thématique de la politique/lois, que nous avons précédemment définie pour le glossaire d'Épinal.
- 22 Dans la *Gesta*, on peut également trouver ce passage : « Ils [...] arrivèrent en Bretagne sur trois de ces grands navires qu'on appelle *ceols* » (I.1). Une nouvelle fois, un mot est utilisé sans aucune explication. De la même manière que dans la première citation, on comprend facilement qu'un *ceol* est un bateau, mais nous n'avons pas plus d'information de la part de l'auteur. La langue n'est pas non plus mentionnée. *Ceol* serait un terme vieil-anglais que l'on peut rapprocher du mot *keel*, 'kjölr' ou 'skeið' en vieux norrois, 'kjøl' en danois, et 'köl' en suédois. Ces termes, à rapprocher du proto-germanique *gwele*, désignent un bateau à fond plat. Pourquoi avoir apporté cette précision, utilisé ce terme en particulier alors que William aurait tout simplement pu indiquer cette arrivée sur des bateaux sans en préciser le type, en utilisant un terme latin générique ? Ce bateau était bien spécifique en raison d'un fond plat et d'une forme allongée. Il était spécialement adapté à la navigation sur rivière. Le contexte du récit ne nous permet pas de tirer des conclusions plus précises. En effet, ces *ceols* sont utilisés par des « Germains » mais on ne connaît pas le trajet exact qu'ils ont suivi

pour arriver en Angleterre. William utilise le terme très vague de *tribus germaniae populis*, si bien que nous ne pouvons savoir exactement de quelle provenance ethnique et géographique étaient les navigateurs de ces *ceols*.

- 23 William n'est pas le seul à procéder de la sorte. On peut trouver d'autres exemples de ce type chez d'autres chroniqueurs. Roger of Wendover (chroniqueur anglais, moine à Saint Albans mort en 1236) explique dans *Flores Historiarum* : « Le roi [Richard Cœur de Lion] acheta en rentrant à un marchand de Pise, pour la somme de 900 *bezants* [monnaie byzantine d'or ou d'argent], trois pierres, appelées *carbuncles* ou plus communément des rubis. » (AD 1192). Ici, deux termes attirent notre attention. Le premier est *bezants*. Cette monnaie byzantine était sans doute connue de tous. Elle voyageait en effet beaucoup, notamment autour du bassin méditerranéen et elle a servi à payer la rançon de Saint Louis à la suite de sa capture en Terre Sainte en 1250. Il n'était donc visiblement pas pertinent d'expliquer ce terme connu de tous. Il est aussi évident qu'il était intraduisible puisqu'il correspondait à un type de monnaie en particulier, et que ce terme est comparable à un nom propre.
- 24 Dans ce passage, le chroniqueur mentionne également des *carbuncles*, et nous en donne une traduction : un *carbuncle* est un rubis. Ce terme vient du vieux français *charboacle* ou *charboncle*. Dans certaines *romances*, cette pierre avait des propriétés magiques. Est-ce la raison pour laquelle Roger of Wendover utilise ce terme précisément, pour donner une connotation magique aux pierres rapportées par Richard ? Rien ne nous l'indique. En réalité, le terme *carbuncle* peut désigner n'importe quelle pierre rouge, à savoir un rubis ou plus simplement un grenat, pierre semi-précieuse et donc moins prestigieuse qu'un rubis. Un roi tel que Richard ne pouvait-il acheter que des rubis plus précieux que toutes les autres pierres rouges pouvant être regroupées sous le terme *carbuncle* ? Connaissant l'aspect propagandiste des chroniques, on peut aisément l'imaginer. À quel point ce terme était connu de tous est par contre beaucoup plus difficile à déterminer.
- 25 Un peu plus loin dans son ouvrage, Roger of Wendover emploie un autre terme en langue étrangère : « La même année, le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste, Louis [...] assiégea le château de Douvres,

ayant d'abord envoyé à son père des *for a petraria* qu'on appelle en français '*malvoisine*' [...] » (AD 1216). On trouve un peu plus loin dans son récit un autre passage contenant un terme français : « [...] les soldats du roi érigèrent, non sans de nombreuses pertes, deux bâtiments, de ceux que les Français appellent *brutesches*, [...] » (AD 1224). On y reconnaît facilement le terme que nous utilisons aujourd'hui pour nommer cet élément d'architecture : la bretèche. Il est amusant de noter que le terme vient du bas latin *brittisca* qui désigne en réalité...une fortification britannique ! Mais c'est une tout autre histoire. Ce qui nous importe ici est la façon dont Roger présente ces mots étrangers. Il spécifie que ce sont des mots français. La *malvoisine* désigne un type d'arme de siège ressemblant à un trébuchet. Ces deux termes sont clairement utilisés pour désigner des éléments qui ont un nom spécifique en langue étrangère et pas d'équivalent dans d'autres langues, notamment pas en latin. Ces termes étaient très probablement connus des militaires de l'époque car ils renvoyaient à des engins de siège d'usage courant. Ce terme est donc à rattacher à la langue de spécialité militaire.

- 26 Ces quelques exemples montrent l'usage courant de termes spécifiques dans leur langue d'origine pour désigner un objet, une notion spécifique à un métier. Ils sont directement empruntés à une autre langue car ils n'ont pas d'équivalent dans la langue d'écriture, ici le latin. À une description, à une latinisation du terme d'origine ou un terme latin approximatif, les auteurs préfèrent les mots dans leur langue d'origine, ce qui confirme la naissance d'un vocabulaire de spécialité. On peut par ailleurs supposer que la plupart de ces termes sont connus de tous car propres à une spécialité professionnelle.
- 27 Roger of Howden (mort en 1201) adopte une approche différente. En effet, on trouve dans sa chronique un long passage contenant des lois anglo-saxonnes. Elles sont annoncées comme telles et interviennent dans la chronique, hors de sa chronologie historique. Elles sont ainsi totalement déconnectées du récit initial et Roger les inclut dans leur intégralité, sans les traduire, sans les expliquer et sans les commenter. On assiste plutôt à un effort de préservation, une sorte d'archivage de textes, une compilation. Roger semble croire que ces textes pourraient aisément se perdre, et se fait ainsi un devoir de les sauvegarder. Pourtant, en se contentant de les inclure sans les commenter, Roger pourrait les desservir. Sans aide pour les

comprendre, comment le lecteur peut-il les interpréter ? Cela indiquerait-il qu'à l'époque de Roger (la toute fin du XII^e siècle), ces lois étaient bien connues de tous et n'avaient donc pas nécessité à être explicitées ? La volonté de les préserver n'est-elle pas le signe du passage à une autre époque, celle de la domination normande après la fin des dynasties saxonnes et vikings en Angleterre ? Il faudrait effectuer une analyse fine de ces passages afin de déterminer si certains termes spécifiques au vocabulaire du droit peuvent être repérés et s'ils ont été réutilisés dans d'autres textes et contextes.

- 28 Quelles conclusions peut-on tirer de ces quelques exemples ? Certains termes techniques en lien avec un domaine socio-professionnel spécifique figurent dans les chroniques historiques comme contemporaines. Nos exemples mettent en lumière une variété linguistique comprenant, au fil des textes, du danois, du gaulois ou encore du grec. Ces termes sont utilisés parfois avec une traduction ou une explication, parfois sans. Est-ce la preuve que ces termes étaient connus de tous ? Il faudrait multiplier les sources pour le vérifier. Ce travail occupera nos prochaines recherches mais en l'état actuel de cette étude, nous pouvons toutefois supposer que c'est le cas, avec toute la prudence qui est de mise en recherche.
- 29 Au-delà des chroniques historiques et contemporaines, sur quels autres documents pouvons-nous nous appuyer pour cette recherche ? Chartes, documents commerciaux, registres de lois, les documents à consulter peuvent se présenter sous plusieurs formes. Sans doute encore plus que les chantiers de cathédrales, le commerce encourage les échanges en général, et potentiellement les échanges linguistiques. Nous nous intéresserons désormais à cet aspect.

4. Échanger, oui, mais quoi ?

- 30 Les échanges commerciaux entre l'Angleterre et le continent ont toujours existé mais ils se sont développés lorsque tout l'ouest de la France a appartenu à la dynastie Plantagenêt au cours du XII^e siècle. Duchés de Normandie et d'Aquitaine, comtés d'Anjou et de Guyenne, l'ouest de la France revenaient comme possession à la couronne anglaise par héritage, celui d'Henri II, ou par mariage du côté d'Aliénor d'Aquitaine. D'autres territoires sur le continent étaient

également sous influence anglaise. C'était le cas du comté de Bretagne, dont l'héritière Constance avait épousé Arthur, l'un des fils d'Henri II et Aliénor d'Aquitaine. Il en allait de même pour le comté de Toulouse, dont la reine avait tenté de revendiquer la possession de par ses droits via sa grand-mère paternelle – le comté était alors dirigé par l'un de ses cousins. Dans ce contexte politique précis, le commerce connut un âge d'or qui vit l'essor et l'autonomie de plusieurs villes commercialement influentes : Bordeaux, La Rochelle, Le Havre. Certaines sont ainsi devenues au fil des siècles des « villes franches » avec des avantages commerciaux et politiques non négligeables, à l'image des *Cinque Ports* évoqués plus tôt.

- 31 Mais qu'échangeait-on entre les îles Britanniques et le continent ? Tout d'abord, des pierres de Caen qui permirent de construire la tour de Londres (et bien plus tard la Maison Blanche), ensuite du vin d'Anjou et de Bordeaux dans un sens, mais aussi des draps de laine et du métal dans l'autre. Les draps de laine étaient reconnus pour leur qualité, notamment grâce à l'installation en Angleterre des filateurs flamands qui, après être venus s'approvisionner en laine pendant des décennies, se sont installés sur place pour fabriquer des draps. On a des traces de ces installations, notamment à Colchester. Les mines galloises étaient également réputées pour la qualité de leurs métaux, et ce depuis l'Antiquité romaine. Le développement de ce commerce a transformé les échanges, les techniques et les transactions juridiques. Au milieu de ces produits typiques de leurs régions, le pastel tire son épingle du jeu.
- 32 La présence d'une boule de pastel de Toulouse dans la halle de Lavenham, village situé dans le comté du Suffolk, atteste que la production et le négoce du pastel constituait une activité florissante, qui invite au questionnement. Construite en 1529, cette halle est un chef d'œuvre d'architecture médiévale tardive. La scénographie mise en place permet d'apprécier à sa juste valeur ce que représentait le commerce de la laine pour toute la région, une laine... teintée de bleu pastel. Lavenham est alors une petite ville prospère qui, malgré sa taille modeste, était parmi les plus riches d'Angleterre. Preuve en est la taille de sa halle et ses magnifiques ornements intérieurs et extérieurs. Il y eut à Lavenham jusqu'à quatre guildes à la fin du Moyen Âge. Autre indice de la présence de pastel sur place : on parle encore aujourd'hui de *Lavenham Blue*, d'un beau bleu pastel.

- 33 Le pastel était produit en France dans ce triangle d'or que constituent les villes de Toulouse, Albi et Castres. Se pose donc la question suivante : y a-t-il eu des termes spécifiques au pastel toulousain qui seraient passés en Angleterre à l'occasion de ce commerce du pastel ?
- 34 Le terme français *pastel* a pour équivalent anglais celui de *woad*. A priori, ces deux termes semblent bien éloignés l'un de l'autre d'un point de vue étymologique. Le terme *woad* vient de *wod* en moyen-anglais, de *wād* en vieil-anglais. On peut également trouver le terme *weit* en haut allemand, qui lui-même dérive du latin *vitrum*. Le mot *pastel* vient, lui, de l'occitan *pastèl*, qui découle du latin *pasta* puisque la plante était réduite en pâte pour procéder à la teinture des étoffes. Il semblerait donc que le mot occitan ne soit pas passé en anglais. Mais un autre terme est utilisé en français pour désigner le pastel, celui de *guède*. Ce terme, lui, vient du germanique *waizdo*, qui a donné en allemand *waid* et en anglais ... *woad*. Nous parlons donc bien d'une seule et même plante à l'époque cultivée dans le sud-ouest de la France, certes, mais aussi en Allemagne ou en Italie. On en trouve également des traces en Angleterre, notamment à York au x^e siècle. Les archéologues ont pu retrouver un atelier de teinture où apparaissaient des traces de garance (teinture rouge) mais aussi de pastel, preuve que ce produit était utilisé dès le haut Moyen Âge en Angleterre. D'où le produit utilisé en Angleterre provenait-il ? Où la plante était-elle cultivée ? En France ? En Allemagne ? En Italie ? Ou ailleurs ?
- 35 On peut en effet trouver des traces de la culture du pastel dans le Lincolnshire ou encore dans le Somerset, deux comtés d'Angleterre éloignés géographiquement l'un de l'autre. Notre pastel utilisé à York provenait-il d'une de ces deux régions et notamment du Lincolnshire tout proche ? Peut-être ou peut-être pas... Car si le pastel était cultivé dans ce triangle d'or du sud-ouest de la France, il était également exporté hors du comté de Toulouse. La question que l'on peut donc légitimement se poser est la suivante : pourquoi importer le pastel de France alors qu'il existait une culture locale qui pouvait fournir l'Angleterre ?
- 36 Certains écrits vantent la qualité du pastel toulousain. Le pastel anglais est-il de moindre qualité ? On sait également que la production du pastel toulousain était très importante et qu'il était par

conséquent exporté, notamment vers l'Espagne. Une production abondante fut-elle synonyme de baisse des prix malgré une qualité toujours irréprochable ? Avec le prix du transport, par voies fluviales jusqu'à Bordeaux, puis en cabotage le long des côtes jusqu'à la Normandie, et ensuite une traversée de la Manche, ces prix bas étaient-ils encore rentables ? C'était d'ores et déjà le trajet que suivaient les vins du sud-ouest. Les cargaisons renfermaient-elles également du pastel ? Il faudrait retrouver des registres comptables qui établissaient certainement les prix d'achat, de transport et de revente. En quelle(s) langue(s) étaient-ils rédigés et quel(s) terme(s) y étaient employés ? Parlait-on de *pastel* ou de *woad* ? Cette piste de recherche fait partie de celles que nous prévoyons d'explorer.

- 37 Un autre élément est certainement à prendre en compte dans ce commerce. Comme indiqué précédemment, le commerce entre les îles Britanniques et le continent a entraîné de nombreuses évolutions sociétales et législatives. On a ainsi gardé trace de l'augmentation du nombre de taxes sur le pastel à partir du milieu du XIII^e siècle (Petrowiste, 2020). Le droit de Leude imposait des taxes sur les marchandises vendues par les étrangers dans la juridiction d'un seigneur. Cela aurait dû ralentir le commerce depuis la France vers l'Angleterre. Mais on sait qu'au même moment les marchands étrangers importateurs de pastel avaient fort à faire avec leurs propres taxes locales les encourageant au contraire à exporter leur produit. En 1286, ils concluent un accord commercial avec la ville de Norwich à cause de taxes jugées trop élevées sur les docks de Londres. Les marchands savaient également s'adapter en fonction de leurs intérêts pour écouler leur production, voire leur surproduction, et Norwich savait profiter de la hausse des taxes londonienne.
- 38 Pouvait-on alors parler de « production commerciale », non pas orientée vers la consommation locale, voire personnelle, mais une production visant à être vendue à l'extérieur, y compris exportée hors des frontières du comté ? Dans ce cas, des termes spécifiques liés à cette production et ce commerce ont-ils été usités au quotidien et en quelle(s) langue(s) l'étaient-ils ? Cette question fera l'objet d'un prochain article.

Conclusion

- 39 Que peut-on conclure de ces quelques pages ? Les langues de spécialités sont sans nul doute des langues bigarrées, moyen de communication de foules bigarrées. Ainsi que nous l'avons observé, de nombreuses langues sont concernées : le français, le vieil-anglais mais aussi des langues régionales. De nombreux domaines de spécialité (commerce et droit entre autres) sont également concernés, offrant toute une palette de langues formant une seule et même partition dans l'intérêt de la communication entre participants à un même projet : artisanat, commerce, droit, pour n'en citer que quelques-uns. Enfin, de nombreux peuples se rejoignent, se croisent et s'opposent dans ces échanges linguistiques, culturels et commerciaux pluriels. La langue de spécialité ne serait alors pas l'expression d'un groupe mais de groupes constitués d'individus multiples aux préoccupations et occupations communes, sur la même route d'un but commun.
- 40 L'enquête est donc loin d'être terminée...

BIBLIOGRAPHIE

AUBERT Marcel, *La Construction au Moyen Âge*, Bulletin Monumental, 199-4, 1961, p. 297-323.

BISCHOFF Bernhard, BUDNY Mildred, HARLOW Geoffrey, PARKES M. B. and PHEIFER J. D. (eds), *The Épinal, Erfurt, Werden, and Corpus Glossaries: Épinal Bibliothek Municipale 72 (2), Erfurt Wissenschaftliche Bibliothek Amplonianus 20 42, Düsseldorf Universitätsbibliothek Fragm. K 19: Z 9/1, Munich Bayerische Staatsbibliothek Cgm. 187 III (e.4), Cambridge Corpus Christi College 144, Early English Manuscripts in Facsimile, 22, Copenhagen, 1988.*

CARRUTHERS Leo, « Latin as a Language for Specific Purposes in Medieval and Renaissance Britain », dans Nolwena Monnier (éd.), *Languages for Specific Purposes in History*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2018, p. 35-47.

CROIZY-NAQUET Catherine, « Les langues médiévales de l'histoire », *L'historien et les langues*, 19, 2019, p. 17-26, <https://journals.openedition.org/elh/1824#ftn2> (consulté le 30 septembre 2024).

Dictionary of Medieval Latin from British Sources, <http://www.dmlbs.ox.ac.uk/web/latin-in-medieval-britain.html>

DRAPER Gillian, « Urban Privilege? The Advantages and Enjoyment of Cinque Ports' Status in the Middle Ages », dans Bligh Stuart, Edwards Elizabeth, Sweetinburgh Sheila (éds.). *Maritime Kent Through the Ages: Gateway to the Sea*, Woodbridge, Boydell Press, 2021, p. 277-297.

DURLIAT Marcel, « Du nouveau sur le maître de Cabestany », dans *Bulletin Monumental*, 1971, tome 129, n° 3, p. 193-198.

DURLIAT Marcel, « Le maître de Cabestany à Gérone », dans *Bulletin Monumental*, 1992, n° 150-2, p. 180. https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1992_num_150_2_4436 (consulté le 5 octobre 2024).

GALISSON Robert, COSTE Daniel, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.

GILES J.A. (trans.), *Roger of Wendover's Flowers of History, Comprising the History of England from the Descent of the Saxons to A. D. 1235 Formerly Ascribed to Matthew Paris*, 2 vols, London, Bohn, 1849. [Les traductions sont de l'éditeur.] <https://archive.org/details/rogerofwendovers01rogemiss> (consulté le 5 octobre 2024).

GILES J.A. (éd.), SHARPE John (trans.), *William of Malmesbury, Chronicle of the Kings of England*, London, George Bell and Sons, 1904. [Les traductions sont des éditeurs.] <https://archive.org/details/williamofmalmesb1847will/page/n5/mode/2up> (consulté le 5 octobre 2024).

GIMPEL Jean, *Les Bâisseurs de cathédrales*, Paris, Seuil, 1958.

Glossaire d'Épinal : <https://epinal-erfurt.artsci.utoronto.ca/> (consulté le 5

octobre 2024).

KING Chris, *Houses and Society in Norwich, 1350-1660, Urban Buildings in an Age of Transition*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2020.

KOLLER E. Frank, « Bruges et le commerce médiéval, anglo-flamand, de la laine dans une perspective géographique », *Norois* 92, 1976, p. 604-610. https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1976_num_92_1_3542 (consulté le 5 octobre 2024).

LAPIDGE Michael, « St. Gallen and the "Leiden Glossary" », *Anglia*, vol. 133, no. 4, 2015, p. 624-55. DOI:10.1515/ang-2015-0057 (<http://dx.doi.org/10.1515/ang-2015-0057>)

LAWRENCE-MATHERS Anne, *Manuscripts in Northumbria in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Woodbridge, DS Brewer, 2003.

LINDSAY W.M., *The Corpus Glossary*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

LINDSAY W. M., « The Corpus, Épinal, Erfurt and Leyden Glossaries », *Publications of the Philological Society* 8, Oxford, Oxford University Press, 1921.

LEWIS E. A., *The Development of Industry and Commerce in Wales during the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

LOVEN Christian, « La neige, les briques et l'architecte français. La cathédrale d'Uppsala 1272 », *Regards sur la France du Moyen Âge. Mélanges offerts à Gunnel Engwall (Sällskapet Runica et Mediævalia)*, Stockholm, 2009, p. 4-33.

LOWE E. A., *Codices latini antiquiores, A Palaeographical Guide to Latin*

Manuscripts Prior to the Ninth Century. Part VI (France : Abbeville-Valenciennes), Oxford, Clarendon Press, 1953.

MYNORS R.A.B., WINTERBOTTOM Michael, THOMSON Rodney M., (ed. and trans.), *Gesta Regum Anglorum: The History of the English Kings, vol. 1 by William of Malmesbury, ca. 1090-1143*, <https://archive.org/details/malmesbury-gesta-regum-anglorum-vol-1/page/22/mode/2up> (consulté le 5 octobre 2024)

PAJIC Milan, « Xénophobie et intégration. La communauté flamande de Colchester (1351-1367) », *Revue du Nord*, 2016/3, p. 509- 531. <https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2016-3-page-509?lang=fr> (consulté le 5 octobre 2024)

PRESSOUYRE Léon, « Une nouvelle œuvre du “maître de Cabestany” en Toscane :

le pilier sculpté de San Giovanni in Sugana », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* 1969, 1971, Paris, p. 30-55.

PETROWISTE Judicaël, « Avant l'âge d'or. Le premier essor du commerce du pastel du Midi toulousain (milieu du XIII^e-milieu du XIV^e siècle) », *Annales du Midi*, 2020, p. 17-46. https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_2020_num_132_309_9016 (Consulté le 30 septembre 2024)

Statuts de Ratisbonne, <https://archive.org/details/LesStatutsDeRatisbonne1498> (consulté le 3 octobre 2024)

VERMES Anne et HARLAUT Yann, <https://www.capital.fr/votre-carriere/les-batisseurs-de-cathedrales-au-service-d-une-grande-oeuvre-1146580> (consulté le 30 septembre 2024).

NOTES

1 Un tel espace existait déjà durant l'Antiquité, bien que sous une forme différente puisqu'il y avait un grand Empire Romain et quelques entités extérieures. Au Moyen Âge, le paysage devient plus morcelé, composé de royaumes, duchés ou comtés interdépendants les uns des autres, et ne cesse d'évoluer au cours de la longue période médiévale.

RÉSUMÉS

Français

Les langues de spécialité font partie intégrante de l'enseignement actuel des langues étrangères. Elles participent à la professionnalisation des apprenants et à leur intégration optimale dans le monde du travail. Cet article se propose d'examiner la situation des langues de spécialité au Moyen Âge en considérant notamment plusieurs aspects. La première partie sera consacrée au métier de parlier alors que la deuxième partie relèvera les termes techniques dans les glossaires (le glossaire d'Épinal dans cet article).

Quelques chroniques historiques seront ensuite analysées pour y déceler la trace d'une ou plusieurs langues de spécialité. Enfin, les termes spécifiques au commerce du pastel seront abordés.

English

Specialised languages are an integral part of today's foreign language teaching. They contribute to the professionalisation of learners and their optimal integration into the world of work. This article examines the situation of languages for specific needs in the Middle Ages, looking at several aspects in particular. The first part will focus on the craft of *parlier*, while the second part will look at technical terms in glossaries (the Épinal glossary in this article). Some historical chronicles will then be analysed for traces of one or more specialised languages. Finally, some terms specific to the pastel trade will be scrutinised.

INDEX

Mots-clés

chroniques, Moyen Âge, langues de spécialité, commerce, artisanat, glossaires, métiers

Keywords

chronicles, Middle Ages, specialised languages, trade, craftsmanship, glossaries, professions

AUTEUR

Nolwena Monnier

Université Toulouse III, IUT, Paul Sabatier, Laboratoire Lairdil

nolwena.monnier@iut-tlse3.fr

Nolwena Monnier est maîtresse de conférences à l'Université Toulouse III - IUT A Paul Sabatier. Membre du Lairdil et du CEMA, elle a longtemps étudié les chroniques historiques du XII^e siècle. Elle s'intéresse à présent aux langues de spécialité au Moyen Âge et de nos jours. Elle travaille sur le vocabulaire commercial au Moyen Âge et, au sein de son laboratoire toulousain, sur l'Intelligence artificielle au service de l'apprentissage de l'anglais de spécialité. Elle est l'auteure de Monnier, Nolwena. 2020. « Martyrs irlandais : mythe ou réalité ? », *Hommage à Gloria Cigman*, Publications de l'AMAES, hors-série 38, 53-68. Elle a édité : Monnier, Nolwena. (dir.). 2018. *Languages for Specific Purposes in History*. Newcastle: Cambridge Scholars Publishing, 206 p